

Conférence du 7 février 2019, salle du Dévézou à Montferrier-sur-Lez

COMMENT LA FRANCE A OBTENU LA SANCTUARISATION DE L'ANTARCTIQUE

Dr Pierre Jouventin, ancien directeur de laboratoire CNRS d'écologie.

Résumé :

Savez-vous que notre pays entretient des bases permanentes en Terre Adélie et dans les îles subantarctiques de l'océan Indien ? Alors qu'au pôle nord l'Arctique est constitué d'océan recouvert de banquise, au pôle sud l'Antarctique est un continent grand comme 25 fois la France.

Les plus grandes nations en revendiquaient une portion car, sous les 2 kms de glace, se trouveraient des ressources minérales (cuivre, or, cobalt,...) et énergétiques (gaz, pétrole, uranium,...).

Pourtant, ce continent a été mis à l'abri de toute exploitation jusqu'en 2048 au moins. Qui sait que notre pays, si peu doué pour l'écologie, a été la locomotive mondiale du « gel » de ce continent en une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ?

Pour mener ses recherches sur les oiseaux et mammifères marins, le Dr Pierre Jouventin a passé, plus de huit ans sur ce continent et sur les îles qui l'entourent.

Directeur de recherche au CNRS et Directeur de laboratoire d'écologie, il était aux premières loges pour vous en parler puisqu'il fut l'expert-biologiste de la délégation française qui a convaincu les autres nations de mettre en réserve un continent entier.

Il vous expliquera comment nous sommes arrivés à cet incroyable résultat grâce à la passion pour les pôles de notre premier ministre de l'époque, Michel Rocard.

Il vous racontera aussi comment il a obtenu, en 20 mn d'entretien avec la Ministre de l'Ecologie de l'époque, Nelly Ollin, la création dans l'océan Indien de la plus grande réserve naturelle française qui englobe les îles Kerguelen (2 millions d'ha).